

Réf: Dossier N° : 57583

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE NATIONALE DE COMMERCE ET DE BATIMENT » en abrégé «SONACOB »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8ème TRANCHE CITE LES
ARCADES, 19 BP 12 ABIDJAN 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE NATIONALE DE COMMERCE ET DE
BATIMENT » en abrégé «SONACOB ».

Objet: Les travaux publics et génie civil, les ouvertures et réhabilitation des voies ; l'achat, la vente, la distribution, la livraison de matériels de bureaux et consommables informatiques ; l'entrepreneuriat en bâtiment, l'entretien, la restauration, la rénovation, la modification de tout immeubles ; Le transport et la logistique ; l'import-export ; La vente d'accessoires et d'articles divers ; Les prestations de services.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8ème TRANCHE CITE LES
ARCADES, 19 BP 12 ABIDJAN 19

GERANT: Monsieur DRAMERA IBRAHIM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31076 du 30/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27845 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

